

FRANCE HORLOGERIE À LA REF 2023

RETOUR SUR LES GENEVA WATCH DAYS

SOUTIEN DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

MISSION SUR LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Consultation sur le prix de l'électricité à destination des entreprises industrielles

ESPAGNE / ITALIE: LES VEILLES MARCHÉS FRANCÉCLAT DE JUILLET 2023

PROGRAMME FRANCÉCLAT / BOOSTER À L'INTERNATIONAL : WEBINAIRE 21/09/2023

Club Export Francéclat : préparez et rentabilisez votre présence à un salon à l'étranger – webinaire 28/09/2023

PARITÉ DE L'EURO

COMMERCE EXTÉRIEUR HORLOGER: JUIN 2023

LE TEMPS DES ADHÉRENTS



Nouveautés

Automne-Hiver 2023 - 2024



BRÈVES HORLOGÈRES

Baltic: nouvelle aquascaphe bronze marron

Bourse horlogère internationale de Lille

Formations horlogères techniques

L.leroy x only watch ... pièce unique

Réservoir s'installe à la samaritaine Paris

Vibrograf: « Elmasteam 45 basic » nettoyeur vapeur

FRANCE HORLOGERIE A LA REF 2023







La dernière édition de la Rencontre des Entrepreneurs de France organisée par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) s'est tenue les 28 et 29 août 2023 à l'Hippodrome de Longchamp, sous le signe de « Demain ne meurt jamais ».

Cette Rencontre de rentrée, à laquelle France Horlogerie a participé, s'est ouverte par un message du Président de la République M. Emmanuel MACRON insistant sur le rôle majeur de l'entreprise dans notre économie et notre société, ainsi que sur la nécessité d'unité dans un contexte géopolitique complexe.

M. Patrick MARTIN, nouvellement élu Président du MEDEF, a ensuite prononcé un discours d'ouverture soulignant l'impératif de poursuivre une politique de l'offre et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour soutenir les entreprises françaises (ex. suppression de la CVAE en 2024), qui font face à une concurrence internationale forte.

Enfin, Mme Elisabeth BORNE, Première Ministre, a lors d'une interview rappelé les mesures « pro-business » prises depuis 2017 et indiqué qu'il ne devrait pas y avoir de hausse d'impôts. La suppression de la CVAE interviendrait selon elle d'ici la fin du quinquennat a un rythme compatible avec les finances publiques.

Deux journées de tables-rondes, de rencontres et d'échanges s'en sont suivies, avec des dirigeants d'entreprises, des acteurs du monde associatifs et des représentants des Pouvoirs publics sur des thèmes tels que la rareté, la relation au travail, l'intelligence artificielle, la formation...

RETOUR SUR LES GENEVA WATCH DAYS



Les Geneva Watch Days se sont tenus du 29 août au 2 septembre 2023 à Genève. Créés en 2020 par plusieurs marques horlogères et organisées en partenariat avec le Canton, la Ville et la Chambre de commerce, de l'Industrie et des Services de Genève, ces Journées ont regroupé une quarantaine de marques indépendantes suisses et françaises.

Ces Journées ont été ponctués de conférences sur des enjeux importants comme la formation et de plusieurs moments de networking.

France Horlogerie s'est rendue à cet événement instructif où exposait notamment les marques de montres Réservoir et Trilobe mais également Maison Alcée et où étaient présentes d'autres marques telles qu'Hegid, pour promouvoir les savoirs-faire horlogers français d'excellence.





SOUTIEN DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

France Horlogerie a rencontré le 28 juillet dernier M. Sébastien THEVENET, Délégué aux Entreprises culturelles au sein du Ministère de la Culture, afin de lui présenter France Horlogerie et sa stratégie de réindustrialisation de la filière horlogère française.

Cette structure a **4 missions principales** à l'attention des entreprises culturelles qui sont les suivantes :

- le soutien aux projets entrepreneuriaux
- l'accès au financement notamment pour l'innovation
- le soutien à l'export
- l'accompagnement vers la transition numérique et écologique

Plusieurs dispositifs s'inscrivent dans le cadre de la stratégie d'accélération des industries culturelles et créatives notamment: https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Industries-culturelles-et-creatives

- le Fonds de Prêts à l'Innovation des Industries Culturelles et Créatives (FPINNOV) de l'IFCIC proposants des prêts participatifs : https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets-partenaires/Fonds-de-Prets-participatifs-Innovation-FPINNOV
- des prêts et des actions en fonds propres de la BPI dans le cadre de la **French Touch** notamment : https://www.bpifrance.fr/nos-actualites/plan-touch-15-milliard-deuros-deployes-en-2020-par-bpifrance-en-faveur-des-industries-culturelles-et-creatives
- l'appel à manifestation d'intérêt « Culture, Numérique et Patrimoine » de la Caisse des Dépôts
- l'appel à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir » (clôturé fin juin 2023)
- les **programmes d'accélération des savoir-faire d'exception** avec un nouvel appel à candidature prévu en septembre

https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets-partenaires/Appel-a-manifestation-d-interet-Accelerateur-Savoir-faire-d-exception#:~:text=L%27Acc%C3%A9l%C3%A9rateur%20%C2%AB%20Savoir%2Dfaire,aux%20transformations%20sociales%20et%20environnementales.

- le **concours i-Nov de BPI France** ouverte jusqu'au 27/09/2023 permettant de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 1 M€ et 5 M€: https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-concours-dinnovation-i-nov
- le **soutien à l'export** (mission Entreprendre dans la culture, programme Culture Export, ICC Immersion)
- l'appel à projets Alternatives Vertes 2 se clôturant le 20/07/2023 pour soutenir la transition écologique des ICC

https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets-partenaires/Appel-a-projets-France-2030-Alternatives-vertes-2

MISSION SUR LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Lancée à l'initiative du groupe LFI en décembre dernier, la **mission d'information sur les différentiels de fiscalité entre entreprises** s'est appuyée sur l'étude de l'Institut des politiques publiques ainsi que sur de nombreux travaux conduits depuis plus de 10 ans par la direction générale du Trésor et le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO), qu'elle a cherché à actualiser.

Elle a auditionné près de 70 personnes dans le cadre de plus d'une vingtaine d'auditions et de tables rondes, auxquelles ont été invités des administrations, des organismes de recherche, des associations, des syndicats, des économistes, des avocats, des commissaires aux comptes et des entreprises.

Cette mission s'est donnée pour objectif de mesurer l'effort fiscal des entreprises et de le comparer à leur capacité contributive ainsi qu'à leur taille.

Elle a visé également à mieux comprendre les facteurs pouvant expliquer les différentiels de fiscalité entre entreprises, pour identifier ceux qui peuvent être jugés contestables et qui conduisent à une forme d'iniquité fiscale.

Partant de ces travaux et constats, les 2 co-rapporteurs, Jean-René Cazeneuve (REN Gers) et Eric Coquerel (LFI Seine-Saint-Denis), ont formulé 12 préconisations afin de limiter ces différentiels et de favoriser une taxation plus juste des entreprises, qu'ils proposeront, pour certaines, sous forme d'amendements dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2024.

- 1. Proposition n° 1 : Étudier la faisabilité et la pertinence de réexaminer les plafonds de déductibilité des charges financières, sachant que les négociations de la directive DEBRA sont en cours à ce sujet
- 2. Proposition n° 2: Mener une revue des taux réduits de l'impôt sur les sociétés et évaluer leurs effets au regard des objectifs qui leur ont été assignés, dont le taux réduit applicable aux PME
- 3. Proposition n° 3: Evaluer les effets produits par les quotes-parts de frais et charge applicables dans le cadre du régime mère-fille et le régime de l'intégration fiscale
- 4. Proposition n° 4: Conduire une évaluation in itinere du pilier 2 et proposer au sein de l'OCDE et de l'Union européenne d'instituer des clauses de revoyure visant à adapter le taux et l'assiette de l'impôt minimum mondial ou réduire la portée des exemptions et clauses dérogatoires lui étant applicables
- 5. Proposition n° 5 : Soutenir les discussions portant, au niveau européen, sur le projet Befit et tout autre initiative visant à une plus grande harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, notamment pour lutter contre le dumping social et fiscal
- 6. Proposition n° 6: Soutenir les initiatives visant à harmoniser les taux d'imposition des bénéfices au sein de l'Union européenne, notamment pour lutter contre le dumping social et fiscal
- 7. Proposition n° 7 : Renforcer la transparence fiscale des entreprises : dans le cadre de la révision de la directive 2021/2101, étendre le champ du CbCR public aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 750 millions d'euros et à l'ensemble des activités hors Union européenne des entreprises ; rendre obligatoire pour ces mêmes entreprises la publication d'une information sur la localisation des actifs incorporels de ces mêmes entreprises

- 8. Proposition n° 8 : Rendre progressivement obligatoire pour les entreprises la publication des aides publiques qu'elles perçoivent
- 9. Proposition n° 9 : Étudier la possibilité et les conditions d'un droit de contrôle des salariés renforcé concernant la politique fiscale de l'entreprise
- 10. Proposition n° 10: Inciter ou contraindre plus fortement les entreprises françaises à enregistrer leur propriété intellectuelle sur le territoire national
- 11. Proposition n° 11: Améliorer l'information des commissions des finances et des affaires étrangères du Sénat et de l'Assemblée nationale sur l'avancée des négociations menées par la France en matière fiscale
- 12. Proposition n° 12: Renforcer les moyens humains et techniques du PNF, des services d'enquête et des services chargés du contrôle fiscal.

D'autres pistes, n'étant pas partagées par les deux co-rapporteurs ont été ajoutées en conclusion du rapport. Il s'agit de propositions formulées par Eric Coquerel :

13. remodeler en profondeur le crédit impôt recherche, a minima en suivant la recommandation du CPO (option a) pour le réformer : suppression du taux de 5 % et abaissement du plafond de dépenses du CIR à 20 millions d'euros au lieu de 100 millions d'euros.

Grâce à la recette fiscale obtenue par la suppression totale ou la réforme du CIR, mettre en place des aides directes et conditionnées (notamment écologiquement et socialement) à l'innovation et à la recherche publique.

- 14. rendre l'impôt sur les sociétés progressif
- 15. réduire les taux de la réduction d'impôt liée au mécénat
- 16. mettre en place une taxation dite unitaire ou universelle, permettant de ramener l'imposition de toute entreprise ayant des activités et des clients en France à la norme française des 25%, via une taxe compensatoire si nécessaire et en ventilant le déficit fiscal au prorata des ventes effectuées dans les différents pays
- 17. renforcer les règles qui régissent la localisation des sièges sociaux et notamment leur transfert à l'étranger lorsque les centres de production sont en France

- 18. instaurer une obligation de publicité des comptes des multinationales pays par pays
- 19. augmenter les effectifs de la DGFiP : faire un moratoire sur les suppressions de postes effectuées dans le contrôle fiscal et planifier l'embauche de 4 000 agents
- 20. créer un programme permettant à la DGFiP d'effectuer des contrôles fiscaux aléatoires
- 21. augmenter le budget et le temps alloué à la formation des vérificateurs et investir pour plus d'attractivité de ces postes indispensables qui subissent trop de turn-over
- 22. rappeler dans la loi la clause de la « substance économique » : toute opération dont le but principal est d'échapper à l'impôt est illégale
- 23. systématiser les accords préalables bilatéraux en matière de prix de transfert afin de garantir le respect des règles fiscales à appliquer, en particulier pour les entreprises du secteur du numérique
- 24. modifier la liste noire française des paradis fiscaux avec deux critères non négociables : tout pays à taux 0 doit être automatiquement sur la liste et tout pays sans registre des bénéficiaires réels doit être automatiquement sur la liste.

Vous trouverez le rapport et des détails sur ces différentes propositions ici.

Pour la suite

Par ailleurs, la Mission d'information sur la fiscalité du patrimoine des Rapporteurs Jean-Paul Mattei (MDM Pyrénées-Atlantiques) et Nicolas Sansu (GDR Cher), rendra ses conclusions le **19 septembre** prochain.

CONSULTATION SUR LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ À DESTINATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Dans ce triple contexte de crise énergétique, de décarbonation et de réforme du marché de l'électricité, le Gouvernement lance une consultation à destination des entreprises industrielles afin de recueillir leur besoin en termes de prix sur leur approvisionnement en électricité à l'horizon 2035.

Au regard des enjeux majeurs auxquels l'industrie est confrontée, le Gouvernement souhaite recueillir l'avis des entreprises industrielles sur leur besoin en termes de prix en électricité au travers d'une consultation publique.

Une consultation pour écouter les besoins du secteur industriel

L'ensemble des entreprises électro-intensives ou dont le coût de l'électricité représente un enjeu particulier sont invitées à répondre à cette consultation.

Les contributions seront ouvertes du 31 juillet 2023 au 29 septembre 2023 via la plateforme <u>demarches.simplifiees.fr</u>

Les réponses des entreprises sont confidentielles et ne feront l'objet d'aucune diffusion.

Une synthèse globale des résultats de cette consultation sera diffusée en octobre.

Participez à la consultation

Le prix de l'électricité, un enjeu important pour préserver la compétitivité de l'industrie nationale

Dès 2021, les entreprises ont connu une crise énergétique sans précédent, à laquelle le Gouvernement a réagi afin de protéger l'ensemble des consommateurs professionnels : fiscalité réduite, bouclier tarifaire, amortisseur électricité, prix garanti pour les TPE, guichet d'aide, etc.

Au-delà des interventions d'urgence, l'approvisionnement en l'électricité constitue un facteur de compétitivité pour l'ensemble des entreprises industrielles françaises, PME, ETI et grandes entreprises, **qu'il faut considérer de façon structurelle**.

Pour préserver cette compétitivité, des travaux de fond seront menés. En novembre 2022, les 50 sites industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre de France, concentrant à eux seuls 10 % des émissions nationales, ont été réunis par le Président de la République pour construire des feuilles de route de décarbonation ambitieuses. En parallèle, le Gouvernement travaille actuellement à des solutions d'approvisionnement compatibles avec ces objectifs.

Au niveau européen, une réforme du marché de l'électricité en cours

À l'initiative de la Commission européenne, <u>une proposition de réforme du marché européen de l'électricité</u> a été publiée le 14 mars 2023, dont l'objectif est triple :

- protéger les consommateurs contre les futures hausses de prix,
- réduire l'effet de la volatilité des prix des combustibles fossiles sur les factures d'électricité,
- accélérer le déploiement des énergies renouvelables.

Pour ce faire, la réforme propose de développer les signaux de long terme, de nature à améliorer la prévisibilité des factures des consommateurs ainsi qu'à stabiliser les revenus des producteurs. L'Union européenne sera ainsi dotée d'un cadre favorable aux investissements dans la décarbonation et dans le développement de nouvelles activités industrielles d'avenir.

Communiqué : <u>Lancement d'une consultation sur le prix de l'électricité pour l'industrie en France</u> - 31/07/2023

Source: Bercy infos Entreprises #373 - 24 août 2023

ESPAGNE / ITALIE : Les veilles marchés Francéclat de Juillet 2023

Francéclat vous propose de découvrir l'édition de juillet 2023 des veilles marchés sur les filières de l'horlogerie et la bijouterie-joaillerie en Espagne et Italie via l'extranet de Francéclat en cliquant ICI.

Ces veilles comportent:

- Un état des lieux de la bijouterie en Espagne en 2022
- Le témoignage d'une marque française sur sa présence en Italie
- Une liste d'opérateurs potentiels à rencontrer

Ces veilles sont publiées tous les deux mois, en alternance avec les veilles marchés sur l'Allemagne et le Royaume-Uni.

N'hésitez pas à faire part des sujets que vous aimeriez voir traiter dans les prochaines éditions auprès de gadam@francehorlogerie.fr

PROGRAMME FRANCÉCLAT / BOOSTER À L'INTERNATIONAL : WEBINAIRE 21/09/2023

Francéclat organise un webinaire de présentation de son **Programme Booster**, un programme d'accompagnement pour les entreprises désireuses de structurer et booster leur développement à l'international qui se tiendra **jeudi 21 septembre de 9h00 à 10h00.**

Les 3 consultants sélectionnés par Francéclat pourront ainsi se présenter et vous donner plus de renseignements sur l'objectif de ce programme et les étapes pour y arriver.

Le programme Booster est un accompagnement sur-mesure, animé par un consultant, qui permet à l'entreprise de bénéficier sur une période allant de 4 à 6 mois :

- d'un diagnostic Export;
- d'un coaching personnalisé centré sur les axes d'amélioration;
- de recommandations et d'une feuille de route.

L'objectif est d'aider l'entreprise à mettre en place ou challenger sa **stratégie export** avec un accompagnement très concret et adapté à ses besoins,

Francéclat prend en charge 50 % des frais de ce programme coconstruit avec 3 consultants.

Pour découvrir dès maintenant plus en détail le programme Booster et les profils des consultants, et vous inscrire au webinaire : **gadam@francehorlogerie.fr**

CLUB EXPORT FRANCÉCLAT : PRÉPAREZ ET RENTABILISEZ VOTRE PRÉSENCE À UN SALON À L'ÉTRANGER – WEBINAIRE 28/09/2023

Dans le cadre de son Club Export, Francéclat vous invite à un webinaire le **jeudi 28 septembre** de 14h00 à 15h30 ayant pour thématique :

« Préparer et rentabiliser sa participation à un salon à l'international »

Céline Bapt, consultante et formatrice spécialiste des "primo" exportateurs, de l'agence Export & Co, animera ce webinaire. Elle abordera les points suivants :

- Les avantages de participer à un salon international;
- Préparer en amont le salon (objectifs, choix du salon, budget...)
- Maximiser sa présence pendant le salon (préparer les équipes, techniques de vente...)
- Rentabiliser sa participation après le salon (suivi des contacts, évaluer les résultats...)

Pour plus de renseignements : gadam@francehorlogerie.fr

PARITÉ DE L'EURO

avec le dollar US, le franc suisse, le yen, la livre sterling, le dollar de Hong Kong et le yuan chinois.

Davissa		du 01/09/22 au 31/08/23		Cours	Valeur en Douane*		
Devises							
		Cours le	Cours le	du 01/07/23	du 01/08/23	du	
		Plus haut	plus bas	au 31/07/23	au 31/08/23	01/09/23	
			•			au 30/09/23	
1	USD	1,0455	0,8885	0,9043	0,9167	0,9255	
		(28.09.22)	(18.07.23)				
1	CHF	1,0597	0,9944	1,0349	1,0430	1,0500	
		(28.09.22)	(12.01.23)				
100	JPY	0,7250	0,6283	0,6413	0,6331	0,6358	
		(03.01.23)	(30.08.23)				
1	GBP	1,1750	1,1078	1,1647	1,1643	1,1675	
		(11.07.23)	(28.09.22)				
1	HKD	0,1332	0,1137	0,1157	0,1171	0,1180	
		(28.09.22)	(18.07.23)				
1	CNY	0,1454	0,1234	0,1258	0,1264	0,1269	
		(05.09.22)	(19.07.23)				

^{*} Valeur approximative calculée à partir du taux de change de l'Euro avec les autres devises. Source : Observatoire Francéclat - Banque de France

COMMERCE EXTÉRIEUR HORLOGER: JUIN 2023

Évolutions sur un an	juin 2023		janvier-juin 2023		de juillet 2022 à juin 2023	
	Export	Import	Export	Import	Export	Import
Total Horlogerie	+13 %	+21 %	+16 %	+15 %	+17 %	+19 %
Montres	+15 %	+22 %	+19 %	+17 %	+20 %	+21 %
Composants et bracelets de montres	+15 %	+34 %	+5 %	+13 %	+5 %	+15 %
Horlogerie de gros volume	-20 %	-29 %	+4 %	-15 %	+16 %	-2 %

Source : Observatoire Francéclat - Trade Data Monitor / Douanes Françaises



Nouveautés

Automne-Hiver 2023 - 2024

Quand l'élégance horlogère française s'inspire de l'énergie de Paris! Cette année, Pierre Lannier nous invite à explorer Paris et à nous laisser séduire par ses montres imaginées, fabriquées avec passion et assemblées à la main dans leurs ateliers alsaciens.



La passion pour l'horlogerie se reflète dans chacune des créations signées Pierre Lannier.

Inspirés par la richesse culturelle et l'énergie irrésistible de la capitale française, les designers de la marque ont créé des montres qui incarnent l'âme de Paris, les lignes de ses monuments emblématiques ou encore de ses quartiers branchés.

Au fil des mois, les équipes du studio de création ont travaillé avec passion pour vous offrir des modèles à la pointe des tendances, tout en préservant leur signature : l'élégance française.

Les nouveautés 2023-24 mettent ainsi à l'honneur des styles audacieux et raffinés, alliant la tradition horlogère française à des touches modernes et de nombreux détails à découvrir sur chaque modèle.

Les modèles pour homme attirent les regards grâce à un style affirmé et contemporain ...

♦ Ligne « Paddock »

Directement inspirée du sport automobile, la ligne Paddock propose une pièce horlogère de caractère qui reprend des éléments de design de moteurs et de jantes de voitures de course. Un design créé pour un look sophistiqué et tendance.



(Re)Découvrez les montres de la collection Paddock. Telle une voiture de course, le cadran laisse apparaître les détails du mouvement. La couleur jaune vient accentuer certains éléments pour apporter force et impact au design global.



Collection « Hector »



La forme rectangulaire des montres de la nouvelle collection Hector les rend complètement uniques. La structure du cadran laissant apparaître le mécanisme automatique de la montre, est un rappel à l'architecture et l'arrangement de la Tour Eiffel.

Avec un aspect original grâce à la forme rectangulaire et le contraste entre la structure noire du cadran et les clous dorés cette montre est un vrai bijou horloger.



♦ Collection « Ceramic »

La collection Ceramic met en avant ce matériel devenu incontournable dans l'horlogerie moderne. La céramique est connue pour ses nombreux avantages comme la dureté, la légèreté, la résistance aux frottements, ou encore à l'usure et aux variations de température.



Aspect résolument moderne pour cette nouvelle ligne Ceramic. Les couleurs vives des index et des aiguilles font ressortir le noir vernis de la montre.



Collection « Automatic »

(Re)découvrez les montres d'exception : les montres Automatic et leurs cadrans squelettes.

Grâce à de nouvelles déclinaisons de coloris dans l'ère du temps, les détails du cadran sont plus impactants.

Le cadran squelette laisse apparaître le mouvement automatique. Cette nouvelle déclinaison met en valeur le contraste entre le doré du bracelet et du cadran avec le noir du boîtier.



♦ Ligne « Baron »

Chronographe de caractère, les lignes épurées des modèles Baron se veulent urbaines tout en gardant un aspect vintage grâce à des jeux de matières et de textures.

Les nouveautés de la collection Baron se déclinent en plusieurs couleurs pour apporter de l'originalité à vos poignets.



Le design vintage se démarque et joue sur les contrastes des couleurs, les matières des bracelets et sur la lecture de l'heure.

Les montres pour femme se déclinent en nuances subtiles et romantiques ...

◆ Collection « Chouquette »

La très élégante collection Chouquette s'enrichie de nouveaux modèles. Ces nouvelles pièces aux allures très féminines, s'habillent de couleurs aux tendances actuelles.

Les finitions soleillées et laquées semi-mat des cadrans donnent un effet lumineux à cette montre délicate et féminine. Le boîtier a été travaillé afin de s'adapter à un bracelet interchangeable de 12 mm.



♦ Collection « Ariane »

Pour l'automne 2023, Pierre Lannier propose de nouveaux modèles dans la collection Ariane. De nouvelles pièces qui s'accordent parfaitement aux couleurs automnales.







La montre Ariane conserve son aspect original, par son cadran rectangulaire et ses nouveaux bracelets en acier. Les heures sont rythmées par de petits index carrés en ligne sur le pourtour du cadran.

♦ Ligne « Tallia »

Evoquant la période de fleurissement, Pierre Lannier enrichit sa collection femme avec la ligne Tallia. Féminine et champêtre cette nouvelle collection est mise en avant grâce à l'originalité bucolique de ses cadrans.







Plus que des montres, Pierre Lannier conçoit de véritables bijoux à porter au quotidien. La douceur et le motif floral du cadran donne un aspect unique à la montre.

Une collection singulière qui a su capter l'essence de la Ville Lumière!

PIERRE LANNIER BP 69 16, rue du Dossenheim Ernolsheim-lès-Saverne 67702 SAVERNE CEDEX +33 3 88 70 39 39

commercial@pierre-lannier.fr

www.pierre-lannier.com

BRÈVES HORLOGÈRES

BALTIC: NOUVELLE AQUASCAPHE BRONZE MARRON

Utilisé pour sa résistance à la corrosion, le bronze a la propriété d'évoluer au contact de ceux qui le manipulent. Le boîtier et la lunette sont faits d'un alliage résistant de cuivre et d'aluminium (CuAl8) qui développera une patine au fil du temps, faisant de chaque « Aquascaphe Bronze » une montre véritablement unique.

Caractéristiques: Boîtier Ø 39 mm. Corne à corne 47 mm. Épaisseur 13 mm (11 mm sans le verre). Lunette unidirectionnelle (120 clics), en bronze, insert en saphir. Verre Saphir double dôme. Finition du cadran: Marron dégradé. Super-LumiNova® C1. Mouvement Miyota 9039 automatique. Réserve de marche 42 heures. Couronne vissée. Étanchéité 20 bar.

https://baltic-watches.com/fr





BOURSE HORLOGÈRE INTERNATIONALE DE LILLE

L'association MONTRES & MECANIQUES organise pour la 9^{ème} année la Bourse Horlogère Internationale de Lille, avec le soutien de l'Association française des amateurs d'horlogerie ancienne (AFAHA). Elle aura lieu le dimanche 17 septembre, sur 1 100 m², à l'hippodrome de Marcq-en-Barœul près de Lille, (lieu accessible par le train / tramway depuis la gare de Lille).

Ouverture à tout public. Ventes - achats - échanges - expertises des montres du 18ème siècle à nos jours. Située au cœur du triangle Londres - Bruxelles - Paris, cette manifestation se développe tous les ans pour devenir désormais l'une des plus grandes Bourses de montres d'occasion de France.

Au-delà de l'horlogerie, les collectionneurs et passionnés de voitures de collection et de sport sont les bienvenus, un parking leur est réservé.

https://boursehorlogeredelille.fr

ÈVES HORLOGÈRES

FORMATIONS HORLOGÈRES TECHNIQUES



Au sein de l'Institut français d'Horlogerie de Caluire et Cuire, cinq modules de formation en Horlogerie/Pendulerie sont proposés, réservés aux professionnels ou aux jeunes diplômés. Leur but est l'acquisition de tours de main et de compétences en usinage et en pendulerie :

- ◆ Formation « Horloge Comtoise » : Objectif -> Acquérir les méthodes et tours de main nécessaires à la restauration d'une horloge comtoise dans un atelier labélisé EPV.
- ◆ Formation « Mouvement de Paris » : Objectif -> Acquérir les méthodes et tours de main nécessaires à

la restauration d'un mouvement de Paris dans un atelier labélisé EPV.

- ♦ Formation « Usinage manuel » : Objectif -> La restauration nécessite très souvent la retouche ou la fabrication de pièce à la main. Le présent module permet en 5 jours d'aborder les principaux cas d'utilisation des limes et scies au travers de cas pratiques d'usinage et d'exercices.
- ♦ Formation « Usinage au Tour » : Objectif -> La restauration nécessite très souvent la retouche ou la fabrication de pièces à la main. Le présent module permet en 5 jours d'aborder les principaux cas d'utilisation du tour d'horloger au travers de cas pratiques d'usinage et d'exercices.
- ◆ Formation « Cartel » :

Pour tout renseignement:

Institut Français d'Horlogerie – 30, chemin de Crépieux – 69300 CALUIRE ET CUIRE

Contact: contact@horlogerie-ancienne.fr - T. 04 78 29 65 27

www.horlogerie-ancienne.fr

L.LEROY X ONLY WATCH ... PIÈCE UNIQUE

Fondée à Paris en 1785 par Charles Leroy, lui-même fils d'horloger, L.LEROY a écrit quelques-uns des plus beaux chapitres de l'histoire de l'horlogerie et de la chronométrie française, développant depuis plus de deux siècles des trésors de technicité et d'inventivité.

La « L.LEROY répétition minutes, pièce unique Only Watch », qui sera vendue aux enchères par Christie's le 5 novembre 2023 à Genève au profit de la recherche sur la dystrophie musculaire de Duchenne, est inspirée d'une montre à tact, pendentif, historique datant de 1810.

deux métaux : titane de grade 5 et or blanc 18K palladium PD210. Cadran rotatif avec décor soleillé flinqué, aiguille en forme de flèche, index en diamant sertis (24 diamants/1,35 carat). 321 pièces composent le mouvement manufacture à remontage manuel, répétition minutes, tourbillon volant. Réserve de marche : 90 heures. Répétition minutes avec deux timbres frappés par deux marteaux : heures et quarts à droite / minutes et quarts à gauche (vue du fond du boîtier). Bracelet cuir de veau.

Caractéristiques: Boîtier Ø 43 mm, fabriqué à partir de



https://montres-leroy.com

BRÈVES HORLOGÈRES

RÉSERVOIR S'INSTALLE A LA SAMARITAINE PARIS

Jusqu'au 14 septembre, un pop-up inédit avec une nouvelle collection aéronautique, la collection RÉSERVOIR « Black Sparrow » est présentée en avant-première à l'Espace Horlogerie, 2^{ème} étage du magasin (9, rue de la Monnaie – Paris 1^{er} - côté Pont-Neuf).

S'inspirant des instruments de mesure, les montres RÉSERVOIR reflètent la fonctionnalité et l'esthétique des compteurs, manomètres ou jauges d'univers tels que l'automobile, l'aviation et la marine.

https://www.reservoir-watch.com/



VIBROGRAF: « ELMASTEAM 45 BASIC » NETTOYEUR VAPEUR



L'appareil compact « Elmasteam 45 » basic convient parfaitement aux opérations de pré-nettoyage et de nettoyage final dans le secteur de l'horlogerie -bijouterie ainsi qu'en atelier.

Le réservoir à pression se remplit simplement par l'orifice dans la cuvette de remplissage. Le chauffage indirect se trouve en dehors du réservoir à pression, ce qui permet d'éviter des dépôts de tartre au niveau du chauffage et d'augmenter la durée de vie. Les dépôts formés par l'eau calcaire à l'intérieur du réservoir peuvent être éliminés facilement et rapidement à l'aide d'un kit de lavage par le robinet de sécurité. Pour un emploi pratique, il existe pour l'utilisateur l'appareil Elmasteam 4.5 basic avec buse fixe ou avec buse flexible (avec 1,3 m tuyau). Dimensions avec embout flex. L x P x H (mm) 290 x 320 x 420.

https://www.vibrograf.com/





22, avenue Franklin Roosevelt , 75008 Paris 01 44 70 77 97 (taper 4)

www.francehorlogerie.com

siret : 784 358 673 00035 code APE : 9411Z